

L'HENINOIS.COM



<http://www.lheninois.com>

Bulletin d'information
de la Section d'Hénin-
Beaumont du
Parti Communiste Français

Canton d'Hénin-
Beaumont/Noyelles-
Godault

n°25 – Juillet-Août 2012

LE CHANGEMENT, TOUT DE SUITE !



Avec 21,21 % des voix à Hénin-Beaumont (13,88 % des voix à Noyelles-Godault), le Front de Gauche se place en tête de la gauche dans notre canton à l'issue des élections législatives. Devancé par le Front de Gauche dans 8 des 14 villes de la circonscription, Philippe Kemel, le candidat du parti socialiste, ne l'emporte sur le fil face au parti d'extrême droite de Marine Le Pen que grâce à la mobilisation sans faille des électeurs communistes et du Front de Gauche.

Paradoxalement, alors que le PCF et le Front de Gauche progressent en voix dans toute la France, le mode de scrutin ne nous permet pas d'occuper la place qui devrait être la nôtre à l'Assemblée nationale.

Les députés du Front de Gauche n'ont pas voté la confiance à Jean-Marc Ayrault et se sont abstenus. Le PCF et ses alliés du Front de Gauche ont refusé des postes de ministres.

Cela signifie qu'à l'Assemblée nationale comme au Sénat, les élus du Front de Gauche seront des élus autonomes. Lorsque le PS fera avancer les choses pour les salariés, les chômeurs, les retraités, nous soutiendrons leurs propositions ; quand Hollande et son équipe reculeront devant les patrons, nous serons là pour les dénoncer et les encourager à se battre, dans les régions, au parlement comme dans la rue aux côtés des syndicats.

La loi contre les licenciements boursiers, comme ceux de Samsonite, sera un premier test. Les communistes, avec **Dominique Watrin**, l'ont défendue au Sénat. Elle doit maintenant être adoptée à l'Assemblée nationale et être représentée au Sénat. **Il faut interdire les licenciements boursiers ! Philippe Kemel doit s'engager et prendre ses responsabilités.** Le PCF prendra les siennes et proposera d'autres projets de loi dignes du programme du Front de gauche : "l'humain d'abord" !

Avec vous, on peut tout ! Alors, ne restez pas sans voix, rejoignez notre équipe de RESISTANTS !

David NOËL

Secrétaire de section

SI TU EN AS MARRE
DE RÂLER TOUT SEUL
DANS TON COIN...



ADHÈRE !



Planning des permanences

David NOËL, secrétaire de section
le mercredi et le samedi de 15h à 17h

Cathy APOURCEAU-POLY
Conseillère régionale, présidente de la commission lycées
le 1^{er} vendredi du mois, de 9h30 à 11h

Dominique WATRIN
Sénateur, vice-président du Conseil Général
le 1^{er} samedi du mois, de 9h30 à 11h

Echos

- **Un cercle des JC à Hénin-Beaumont**

Après Avion et Carvin, un nouveau cercle des Jeunesses Communistes vient de se créer à Hénin-Beaumont où beaucoup de jeunes lycéens et étudiants se sont enthousiasmés pour la campagne du Front de Gauche.

Le cercle JC d'Hénin-Beaumont et environs sera animé par Adrien Deneuve. N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

- **Les conseillers généraux communistes refusent la hausse des prix du gaz**

Lors de la dernière session du conseil général, le 25 juin dernier, les 11 conseillers généraux communistes du Pas-de-Calais ont déposé une motion contre la hausse du prix du gaz. Cette motion a été adoptée.

Cette mesure antisociale sur un produit de première nécessité va encore baisser votre pouvoir d'achat.

- **Le FN à la région : toujours inutile et lamentable...**

Une session du conseil régional s'est tenue début juillet. Les conseillers régionaux du parti d'extrême droite se sont encore fait remarquer par leur inutilité. Après avoir voté contre un festival culturel et s'être opposé à une subvention à l'association Droit de Cité, les conseillers régionaux FN ont préféré s'abstenir quand le PCF a présenté une motion contre les licenciements chez Visteon, l'équipementier automobile de Carvin.

Retrouvez les interventions des conseillers régionaux PCF en tapant sur google « Dailymotion PCF62 ».

Pétition

Les contribuables d'Hénin-Beaumont financent chaque année l'école privée, sans que le conseil municipal n'y trouve rien à redire. Seul David NOËL, pour le PCF, s'y était opposé en 2008.

Aux termes de l'article 442-5 du code de l'Éducation issu de la loi Debré du 31 décembre 1959, les collectivités territoriales prennent à leur charge « *Les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat [...] dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.* ». Il s'agit des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour les classes élémentaires et, le cas échéant maternelles, des départements pour les collèges et des régions pour les lycées.

Les communes et les EPCI acquittent à ce titre un forfait moyen de l'ordre de 550 euros par élève et par an. Toutefois, celui-ci peut varier de 400 à 1 500 euros pour des raisons inexplicables, sinon une interprétation généreuse de la loi par certains élus. De surcroît, conformément à la loi du 28 octobre 2009, les communes de résidence d'enfants scolarisés dans des établissements privés situés en dehors de leurs limites versent en faveur de ces derniers le forfait couvrant ces dépenses lorsque l'une au moins des quatre conditions suivantes est réunie : capacité d'accueil de la commune de résidence insuffisante, raisons médicales, en cas d'« *obligations professionnelles* » des parents, ou encore lorsqu'un frère ou une sœur de l'enfant est déjà scolarisé hors de la commune. Au total, les sommes allouées par les communes à l'enseignement catholique du premier degré peuvent être estimées à 500 millions d'euros.

**Fonds publics à l'école publique !
Fonds privés à l'école privée !**

Le PCF d'Hénin-Beaumont s'associe à la Libre Pensée pour demander l'abrogation de la loi Debré.

AVEC LE PCF, JE DEMANDE L'ABROGATION DE LA LOI DEBRÉ

JE SOUHAITE ADHÉRER AU PCF

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

ADRESSE ELECTRONIQUE et TELEPHONE :

Bulletin à renvoyer à : PCF Hénin-Beaumont, 69 place Jean Jaurès, 62110 Hénin-Beaumont, ou à remettre à un militant de votre connaissance.

(Contact tél : 03.62.90.91.56 – Mail : pcfheninbeaumont@gmail.com – Blog : <http://www.lheninois.com>)

Avec le PCF à Hénin-Beaumont : "La flamme de la RESISTANCE ne s'éteindra jamais".